



Année de césure refusée demande dans les délais, traitee hd

Par gab67

Bonjour,

J'ai demandé une année de césure universitaire, suite à mon acceptation en master, je me retrouve avec un refus alors que celui-ci a été demandé dans les délais mais dont le traitement administratif a été réalisé hors délais. Mon responsable universitaire, m'a indiqué de faire un recours auprès du doyen, j'ai adressé une demande en lettre recommandée à cette fin, je n'ai aucune réponse à cette demande et cela après presque 2 mois... je me retrouve donc dans une situation où mes projets sont immobilisés et hors système social (sécurité sociale, etc...) quels sont mes recours ? Que faire ?

En vous remerciant par avance de votre aide ou informations,

Bien à vous
Magg